



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2972
18 juillet 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Les attaques à repousser sont celles de Macron-Bayrou et du patronat



Plages
Sous les
algues vertes

Page 5

France-Russie
Qui menace
l'autre ?

Page 12

Nouvelle-Calédonie
Le colonialisme
à la vie dure

Page 4

Leur société

- Après Macron, Bayrou : la guerre aux travailleurs 3
- Propositions du Medef : la santé des salariés menacée 3
- Nouvelle-Calédonie : un accord pour prolonger la situation coloniale 4
- Îles Éparses : non à la mainmise de l'impérialisme français ! 4
- Algues vertes : l'agro-industrie et l'État récidivistes 5
- Grand Est : des pollueurs bien protégés 5
- Fûts immergés : irresponsabilité nucléaire 5
- 14-Juillet : les fauteurs de guerre défilent 8
- Fraude financière : le ministre complice 8
- Noyades : pas une fatalité 8
- L'abbé violeur et l'archevêque faux jeton 8
- France-Russie : qui menace l'autre ? 12
- Macron-Starmer : un accord sordide 12

Dans le monde

- Gaza : pendant que Trump parle de paix, son allié Netanyahu extermine un peuple 6
- L'extrême droite israélienne veut museler l'opposition 6
- Maroc : licenciements dans les centres d'appels 6
- Espagne : l'extrême droite chasse les migrants 7
- Des militants syndicaux emprisonnés 7
- Inde : grève contre le démantèlement du code du travail 7

Dans les entreprises

- Transvilles - Valenciennes : derrière la vitrine du Tour 9
- La Poste : la direction condamnée 9
- Une chasse aux migrants 9
- Des condamnations scandaleuses 9
- Safran - Gennevilliers : rassemblement contre les sanctions 10
- Semat - La Rochelle : ce n'est pas aux travailleurs de payer ! 10
- Nice-Matin : des imprimeurs défendent leur emploi 10
- Renault polluerait et tromperait ? 10
- Delpharm - Orléans : des attaques qui ne passent pas 11
- Cenexi - Fontenay-sous-Bois : en lutte contre l'irresponsabilité patronale 11

Caravanes

- Les militants à votre rencontre 12

Les seules attaques à repousser, ce sont celles de Macron-Bayrou et du patronat !

Lors de son discours aux armées, dimanche 13 juillet, Macron a adopté un ton martial : « *Pour défendre nos libertés, il faut être puissant, il faut être craint* », a-t-il martelé. Et pour produire plus de missiles, plus de drones, plus d'obus, il a annoncé une augmentation supplémentaire de 6,5 milliards d'euros du budget militaire pour les deux prochaines années, soit le double de ce qui était prévu, et alors que Bayrou et tous les ministres rabâchent qu'il faut économiser 40 milliards.

Ce n'est pas la première fois que Macron, dont l'impopularité atteint des sommets, adopte la posture de chef de guerre pour tenter de susciter un réflexe d'union nationale derrière lui. Mais ce ne sont pas seulement des discours de circonstance. Avant Macron, le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, est lui aussi monté en première ligne, énumérant, lors d'une conférence de presse le 11 juillet, les nombreuses menaces qui pèseraient sur le pays. « *Je ne veux pas faire peur* », a-t-il assuré, mais pourtant il s'agissait bien de ça ! « *La Russie a désigné la France comme son premier adversaire en Europe* », a-t-il déclaré... tout en reconnaissant que la France n'est pas menacée de « *se faire attaquer directement et lourdement sur le territoire national* ».

Tout cela n'est que propagande mensongère ! Les attaques que nous subissons ne viennent pas de Poutine ou d'un autre ennemi extérieur. Elles viennent de nos propres gouvernements : retraites, droits des chômeurs, remboursements maladie, elles se succèdent sans discontinuer.

Macron, Bayrou et leurs semblables osent prétendre se soucier de notre sécurité alors qu'ils s'attaquent à nos droits et mettent la vie de la population en danger ! Soumis depuis des années à l'austérité budgétaire, les hôpitaux, les Ehpad manquent dramatiquement de moyens. Les services d'urgence et les maternités ferment. Les services publics les plus utiles à la population sont sacrifiés.

On l'a encore vu récemment avec les incendies dans le sud de la France : aucune des promesses faites par Macron en 2022 d'augmenter les moyens de lutte et de prévention contre le feu n'a été tenue, et la flotte de Canadair est toujours constituée de 12 appareils vieux de 30 ans...

Les attaques contre les travailleurs viennent aussi des conseils d'administration des groupes capitalistes qui mènent une guerre sociale en intensifiant l'exploitation, en licenciant et en laminant les salaires. Non content d'esquinter les salariés au travail, le patronat vient de proposer ces derniers jours des mesures pour réduire le nombre d'arrêts maladie et le montant de leur indemnisation.

Avec l'aide des gouvernements à leur service, les capitalistes puisent dans les caisses de l'État et s'approprient chaque année plus de 200 milliards d'euros, qui leur sont versés sous prétexte d'aide aux entreprises, au lieu d'être investis dans la santé ou l'éducation.

Voilà les ennemis des travailleurs, ceux contre lesquels il faudra se défendre !

Quand Macron, ses ministres et ses généraux nous répètent qu'ils se préparent à faire la guerre,

il faut les croire. Ils ne la feront pas pour défendre la liberté ou la sécurité de la population, mais pour servir, comme ils le font aujourd'hui, les intérêts d'une minorité de capitalistes, les rois de l'industrie et de la finance. Les appels au patriotisme et à la cohésion nationale sont destinés à conditionner la population pour qu'elle accepte de payer et de faire les frais de cette politique, avant de servir de chair à canon dans une guerre qui ne sera pas la sienne.

Le sort des travailleurs ne doit pas rester entre les mains des classes dirigeantes, de leurs gouvernements et

de leurs états-majors qui sont leurs ennemis les plus féroces et se préparent à les saigner. L'avenir qu'ils préparent est celui que vivent déjà des millions de femmes et d'hommes plongés dans la guerre, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.

Il faut exproprier les groupes capitalistes, à commencer par ceux qui travaillent pour la guerre, et confisquer leurs bénéfices pour consacrer ces milliards à embaucher dans les hôpitaux et dans les écoles, à construire des logements, à produire du matériel médical plutôt que des Rafale ! La société doit être dirigée par les travailleurs. C'est le seul espoir d'échapper à la catastrophe dans laquelle ceux qui dirigent enfoncent l'humanité.

Nathalie Arthaud



Après Macron, Bayrou : la guerre aux travailleurs

Mardi 15 juillet, comme annoncé, le Premier ministre a dévoilé la première mouture du budget 2026, deux mois avant l'heure de sa discussion par les députés. Il s'agit à la fois d'annoncer la couleur à la population et de se laisser le temps de trouver un accord de non-censure.

La prestation était sobrement intitulée « Le moment de vérité ». Bayrou a affirmé que « *le pronostic vital du pays est engagé* » et, pour faire bonne mesure, il était ravitaillé en eau par un militaire en uniforme bardé de décorations.

C'est d'ailleurs par la question de la guerre, dans le droit fil du discours de Macron, que Bayrou a commencé. Puisque le président a annoncé, du haut de son Olympe, plus de 3,5 milliards d'augmentation du budget militaire, le Premier ministre s'exécute et prétend trouver non pas 40 mais bien 44 milliards d'économies.

Sans surprise, celles-ci seront faites exclusivement aux frais des classes populaires, les seules concernées par les annonces concrètes et chiffrées dans un flot des banalités cent fois répétées. Ainsi l'État va supprimer 3 000 postes et contraindre ses opérateurs à faire de même, un fonctionnaire sur trois partant à la retraite ne sera pas remplacé. Bayrou ne l'a pas dit, mais cela se traduira inévitablement par l'aggravation de la situation dans les hôpitaux, les écoles et tous les

services publics.

Les salaires des fonctionnaires, les prestations sociales, les retraites, les allocations chômage seront bloqués en 2026. Bayrou en attend sept milliards d'économies. Il compte sur cinq autres milliards d'économies en faisant passer le plafond du reste à charge des médicaments de 50 à 100 euros par an, en s'attaquant à la prise en charge des affections de longue durée (ALD), en déremboursant des médicaments, en demandant aux patients d'aller moins souvent consulter. Il va aussi augmenter les impôts des retraités en supprimant pour certains l'abattement de 10 %.

Les économies à faire sur les hauts revenus, les fraudeurs fiscaux, les niches fiscales des milliardaires, l'optimisation fiscale des grandes fortunes sont évoquées, dans un flou aussi artistique que vide. C'est à l'étude, affirme Bayrou, et manifestement, ceux qui en profitent n'ont rien de sérieux à craindre.

Le deuxième volet du plan consiste en une incitation à travailler plus. Là encore, le plan se décline selon

les classes sociales. Pour les travailleurs, on utilise la contrainte, par la suppression de deux jours de congé, par une négociation, c'est-à-dire une nouvelle baisse sur les allocations chômage, et par une « modification du droit du travail » (au profit des employeurs, on s'en doute), etc. Pour les capitalistes, Bayrou annonce des incitations financières et son plan d'économies comprend là des dépenses nouvelles. Il s'agit par exemple de la fourniture d'énergie bon marché aux industriels, d'un milliard d'aide à l'investissement, de simplifications réglementaires décidées par ordonnance afin que les entrepreneurs n'aient pas à attendre, etc.

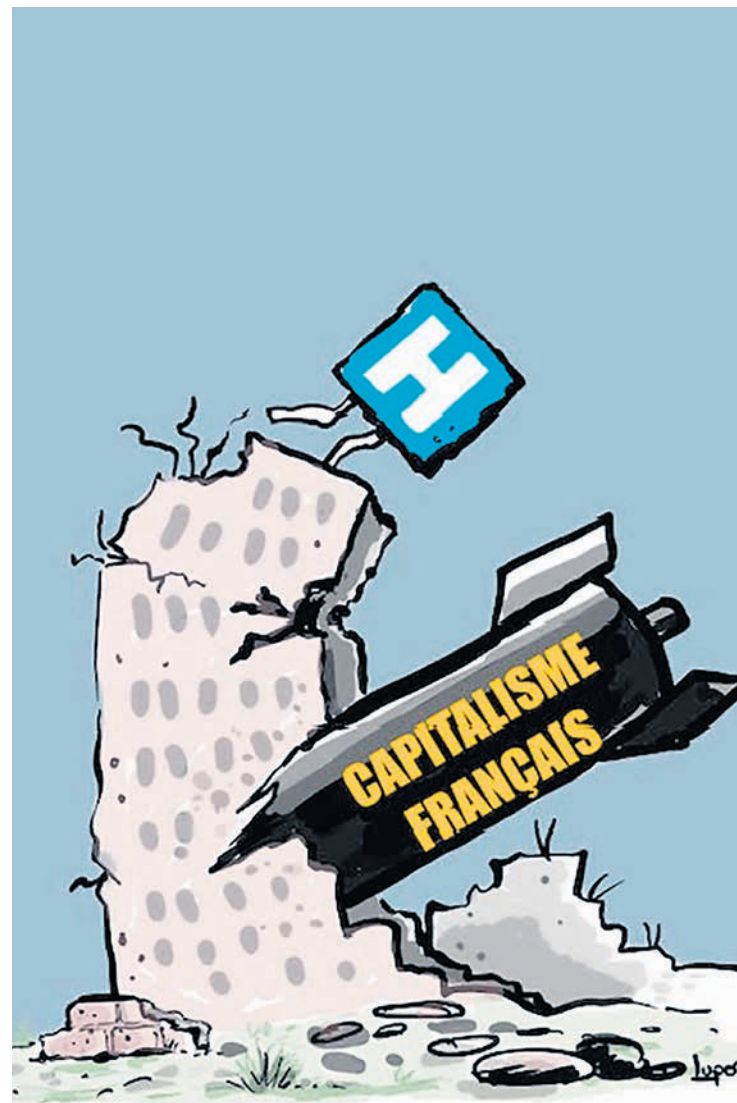
Dans ce cadre, Bayrou n'a pas pu ne pas parler des 211 milliards d'aides annuelles aux entreprises, comptabilisés à peine une semaine auparavant par le Sénat, aides dont l'État ne connaît ni la destination, ni l'utilité, ni même le montant exact et sur lesquelles personne n'a de contrôle. Majoritairement versées aux très grandes entreprises, renouvelées année après année à fonds perdus (pas pour tout le monde), ces aides expliquent pourtant pour une large part le déficit que Bayrou prétend combattre. Il promet benoîtement d'examiner la question et pense pouvoir économiser un milliard par-ci par-là sur les

211 offerts en toute simplicité aux grandes familles propriétaires. Et voilà toute la contribution qu'apporteront pour sauver le pays les Arnault, Dassault, Bolloré et tous ceux dont jamais le Premier ministre n'a évoqué les fortunes, les

bénéfices ni les rentes de situation servies par l'État !

Côté face, Macron joue les chefs de guerre, côté pile, Bayrou annonce la guerre aux travailleurs et les deux méritent la monnaie de leur pièce.

Paul Galois



Propositions du Medef : la santé des salariés menacée

Quelques jours avant la présentation du plan d'économies budgétaires de Bayrou, les organisations patronales, le Medef et la CPME, ont publié des propositions d'économies en matière de santé.



Les patrons n'ont pas cherché comment prévenir les maladies professionnelles ou éviter les très nombreux accidents du travail, liés aux conditions dangereuses qu'ils imposent aux salariés. Ils ne cherchent pas non plus comment mieux traquer ceux d'entre eux qui ne paient pas leurs cotisations à la Sécurité sociale. Non, leurs propositions, chiffrées à 6,5 milliards d'euros d'économies, s'appliqueraient aux dépens de la santé des salariés.

Les principales mesures avancées concernent les arrêts de travail. Si leur coût a augmenté de 30 % entre 2019 et 2023, cela s'explique

à 60 % par des raisons démographiques, par l'augmentation du nombre de salariés et leur vieillissement, par l'augmentation de certains salaires, et donc des indemnités journalières.

La réforme des retraites va dans le même sens, puisque les salariés sont obligés de travailler jusqu'à un âge où l'on tombe plus souvent malade.

Les organisations patronales veulent faire payer doublement les salariés, en leur remboursant moins les arrêts de travail. Elles réclament qu'un ou plusieurs jours de carence soient institués, et donc non remboursés, ni par l'assurance maladie ni par les employeurs.

Elles souhaitent aussi « simplifier » le calcul des indemnités journalières versées par la Sécurité sociale, en fait diminuer leur montant. Le plafond de ces indemnités journalières a d'ailleurs déjà été abaissé en avril dernier.

Le Medef ne manque pas d'idées sur les sacrifices qui pourraient être imposés aux salariés, puisqu'il a publié 93 propositions. Selon lui, les milliards qui remplissent les poches des grands patrons, grâce à l'exploitation des travailleurs, ne doivent surtout pas servir à combler les déficits.

Hélène Comte

Nouvelle-Calédonie : un accord pour prolonger la situation coloniale

Samedi 12 juillet, après dix jours de négociations sous l'égide de Macron et de Valls, l'État français et l'ensemble des partis calédoniens, indépendantistes comme anti-indépendantistes, ont signé un accord jetant les bases d'un « État de la Nouvelle-Calédonie ».



Les mots sont soigneusement choisis pour donner l'illusion d'une souveraineté calédonienne. Le trait essentiel est en effet que cet « État de Nouvelle-Calédonie » serait un État au sein de l'État français, l'impérialisme français prouvant une fois de plus qu'il n'est pas question pour lui de lâcher cette colonie qu'il possède depuis plus de 170 ans. Concrètement, ce nouveau statut augmenterait quelque peu l'autonomie dont bénéficient les institutions calédoniennes depuis les accords de Matignon de 1988 et ceux de Nouméa en 1998 mais tout

en laissant l'essentiel, les fonctions dites régaliennes, l'armée, la police et la justice, entre les mains de l'État français. L'accord prévoit d'introduire une citoyenneté calédonienne, qui donnerait aux résidents actuels une deuxième nationalité s'ajoutant à la nationalité française. Elle permettrait au gouvernement calédonien de représenter le territoire dans les institutions internationales et auprès d'autres États.

Tout cela reste donc surtout sur le terrain de l'étiquette et de la préséance. Quant aux fonctions régaliennes, les partis

indépendantistes ont obtenu que soit institué un mécanisme de transfert des mains du gouvernement français vers celles du gouvernement calédonien. Mais si les partis anti-indépendantistes ont aussi pu signer cet accord, c'est parce que ce mécanisme est de fait verrouillé. Ils ont d'ailleurs obtenu que la province Sud, celle où ils sont largement majoritaires, gagne encore en représentation. De plus, l'évolution des compétences régaliennes exigera une majorité de trois cinquièmes de l'Assemblée législative calédonienne, le Congrès, et le corps électoral élisant ce Congrès serait élargi d'environ 20 000 résidents de Nouvelle-Calédonie. Cela représente près de 10 % de la population totale, pour la plupart des immigrés venus de métropole qui sont acquis électoralement aux anti-indépendantistes mais qui ne pouvaient voter jusque-là pour les institutions locales.

Ainsi, la droite loyaliste apparaît comme gagnante de ces négociations. L'adoption de ce statut fera qu'il n'y aura plus de référendum sur l'indépendance, ce qui serait pour la bourgeoisie française et caldoche un gage de stabilité, les référendums ayant été ces dernières années une occasion

récurrente de mobilisation des Kanaks. L'élargissement du corps électoral, qui rend les Kanaks toujours minoritaires dans leur propre pays, que la droite avait obtenu de Macron pour assurer ses positions dans les institutions de l'archipel, avait été le déclencheur de l'explosion de colère du 13 mai 2024 et il est finalement entériné. Quant au mécanisme prévoyant que les compétences régaliennes puissent être transférées au gouvernement calédonien, c'est « une manière de laisser la porte ouverte, de ne pas dire aux indépendantistes que votre combat est mort pour toujours, parce que là on créerait de la frustration », comme l'a expliqué le député loyaliste Nicolas Metzendorf, sur Europe 1 le 12 juillet.

Les partis indépendantistes ont néanmoins signé l'accord parce que, sur le fond, les notables à la tête de ces partis sont devenus des gestionnaires d'une économie largement dépendante de la bourgeoisie française et caldoche. Ils en sont les intermédiaires et partisans pour cela de la paix sociale, d'autant plus que l'État français leur a promis de relancer l'économie locale et de soutenir la filière nickel qui est en partie entre leurs mains.

Ce statut reste encore à inventer dans les détails, et avant qu'il puisse entrer en application, l'Assemblée nationale et le Sénat devront adapter la Constitution française et les Calédoniens se prononcer par référendum début 2026. Macron a donc demandé aux signataires d'en assurer la promotion dans l'archipel et la partie est pour eux loin d'être gagnée. À droite, il sera reproché aux loyalistes d'avoir accepté l'introduction d'une citoyenneté calédonienne à côté de la citoyenneté française, ce dont l'extrême droite, qui s'est remobilisée ces derniers mois autour des réseaux de « voisins vigilants », ne veut pas. Du côté des Kanaks, l'acceptation de fait de l'élargissement du corps électoral a déjà été dénoncée par certains militants comme ce qu'elle est, une trahison.

En tout cas, ce ne sont pas les travailleurs, les pauvres, Kanaks ou « petits Blancs », qui trouveront leur compte dans un tel accord qui n'a d'autre raison d'être pour la bourgeoisie française que de ravalier la façade de son colonialisme pour pouvoir le prolonger. Mais tant qu'elle et son système domineront, elle n'empêchera pas l'éclatement de nouvelles révoltes.

Serge Benham

Îles Éparses : non à la mainmise de l'impérialisme français !

Lundi 30 juin, s'est réunie à Paris une commission mixte franco-malgache chargée de surmonter l'opposition entre les deux pays au sujet des îles Éparses. Elle s'est terminée sans solution, la France ne voulant pas restituer ces îles à Madagascar.

Ces îles très petites, inhabitées, sont situées dans le canal du Mozambique, entre la côte africaine et l'île de Madagascar. Elles permettent à la France d'être présente dans une zone stratégique notamment pour le commerce des hydrocarbures entre le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique, et de posséder une ZEE (zone économique exclusive) de 640 000 km² autour des îles,

intéressante pour la pêche, mais aussi depuis qu'un immense gisement gazier y a été découvert. C'est pour cela que l'État français s'accroche à ces îles situées à des milliers de kilomètres de Paris, et très logiquement revendiquées par Madagascar.

Juste avant l'indépendance de Madagascar, en 1960, l'État français avait rattaché ces îles au ministère des Outremers par décret. La France a ignoré la résolution de l'ONU de 1979 demandant la rétrocession des îles à Madagascar.

Une commission franco-malgache avait été créée en 2019, et ne s'était plus réunie depuis. Le voyage de Macron à Madagascar en

avril avait été l'occasion de programmer une nouvelle réunion, mais juste pour la

communication. Les dirigeants actuels de l'impérialisme français sont bien les

dignes héritiers de l'époque coloniale.

Hélène Comte



L'île de Juan de Nova.

Algues vertes : l'agro-industrie et l'État récidivistes

Le 14 juillet, des plages de la baie de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, et d'autres proches de Douarnenez, dans le Finistère, étaient fermées au public car envahies par les algues vertes.

À Kerlaz, 2 500 mètres cubes d'algues ont déjà été recueillies, saturant la station de compostage. Ces algues sont tellement dangereuses qu'elles doivent être ramassées par des pelleteuses à cabine pressurisée, afin que le chauffeur ne risque pas l'intoxication par le gaz dégagé par leur décomposition. Le phénomène est connu et a déjà fait au moins deux victimes. Après neuf ans de procédure, l'État a enfin été condamné pour avoir causé par son inaction la mort de l'une d'entre elles.

La cour administrative d'appel de Nantes a en effet retenu, le 24 juin, « la responsabilité pour faute de l'État, en raison de ses carences dans la mise en œuvre de la réglementation européenne et nationale destinée à protéger les eaux de toute pollution d'origine agricole,

qui est la cause principale de la prolifération des algues vertes en Bretagne ».

Le 8 septembre 2016, le corps de Jean-René Auffray, un homme de 50 ans, était retrouvé sans vie dans une zone de l'estuaire du Gouessant en Bretagne où se déposent ces algues vertes. La justice a reconnu que sa mort ne pouvait s'expliquer que par « une intoxication mortelle par inhalation d'hydrogène sulfuré à un taux de concentration très élevé », précisément le gaz que produisent les algues vertes. Depuis des années, ce végétal se dépose en véritables marées vertes sur les bords de mer et de rivières. Sa prolifération est due à l'utilisation massive d'engrais azotés et à l'épandage de lisier provenant des élevages intensifs de porcs, dans une région qui fournit 60 % de la production porcine



Algues vertes en baie de Saint-Brieuc.

française. Ces produits se retrouvent ensuite dans les rivières puis les eaux côtières, et y entraînent le développement de colonies d'algues vertes.

Le danger mortel dont a été victime Jean-René Auffray était dénoncé de longue date par les associations locales. En 2009, un cheval était mort sur une plage recouverte d'algues vertes. En 2011, trente-six sangliers avaient péri dans les mêmes circonstances. En juillet 2009, un conducteur de

camion de 48 ans, Thierry Morfoisse, s'effondrait en sortant de son véhicule. Il transportait à la déchetterie une cargaison d'algues vertes qui avaient commencé à pourrir. Pourtant, les représentants du syndicat agricole FNSEA se sont ingéniés à nier leur nocivité et à refuser tout véritable contrôle, et la justice avait jusqu'à aujourd'hui trouvé le moyen d'affirmer, contre l'évidence, qu'il pouvait y avoir d'autres causes de décès. Quant à l'État, il s'était

bien gardé d'imposer aux éleveurs l'indispensable contrôle.

Ni la prolifération de cet été, ni les morts, ni la décision de justice n'empêchent l'agro-industrie de persévérer. Pire encore, une nouvelle loi, adoptée le 8 juillet sur proposition d'un responsable de la FNSEA, le sénateur Duplomb, permet, entre autres, d'étendre la superficie des élevages industriels... et la pollution qui va avec.

Daniel Mescla

Grand Est : des pollueurs bien protégés

Dans plusieurs communes des départements de la Meuse et des Ardennes, des arrêtés préfectoraux interdisent désormais de boire l'eau du robinet.

Dans la commune de Villy par exemple, un taux de PFAS, des composés synthétiques fluorés, 27 fois supérieur à ce qui est admis pour l'eau potable, a été détecté.

La dangerosité des PFAS est connue depuis 2012. Ils sont notamment associés à des risques accrus de cancer,

des taux particulièrement élevés de cholestérol et un risque d'immunodéficience. Ces molécules, appelées parfois polluants éternels, sont utilisées dans l'industrie pour les revêtements anti-adhésifs des poêles, dans la chimie et la papeterie, pour faire du papier glacé.

Ce sont justement les boues contaminées provenant d'une papeterie, Ahlstrom Munksjo, qui sont soupçonnées d'être à l'origine de cette pollution. Dès 2016, l'agence de l'eau avait mesuré des taux sept fois supérieurs à la norme dans l'eau potable. Le groupe en cause est d'ailleurs poursuivi aux États-Unis pour le même type de pollution. Malgré cela, en toute connaissance des dangers, l'État a autorisé depuis des années l'industriel à épandre les boues toxiques dans les champs alentour.

Maurice Adrien

Fûts immergés : irresponsabilité nucléaire

La question des déchets radioactifs et de leur dangerosité était connue dès les débuts de l'exploitation industrielle de cette source d'énergie, à partir de 1945.

Les industriels, les scientifiques et les États ont alors préféré aller au plus simple et traiter ces déchets comme ils avaient traité les munitions en surplus et les navires de guerre désarmés, en les coulant au large. Ce n'était parfois pas très loin, comme l'attestent les cartes marines qui signalent des « explosifs immergés », à quelques kilomètres des côtes bretonnes et britanniques.

Un moratoire sur la constitution de ces poubelles radioactives fut bien envisagé en 1975, mais l'interdiction définitive n'est intervenue qu'en 1993. Dans l'intervalle, 14 pays avaient eu le temps de constituer

80 décharges marines. La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Belgique ont ainsi coulé 200 000 fûts, à 4 000 mètres de profondeur dans divers sites de l'Atlantique du nord-est.

Le 11 juillet, une expédition scientifique est rentrée à Brest après avoir contrôlé quelques-uns de ces fûts, qui ont depuis longtemps dépassé la date de péremption. Selon son premier rapport il n'y aurait pas de catastrophe immédiate en vue, mais il faut encore analyser les échantillons d'eau et les organismes vivants prélevés autour des décharges. Une autre expédition est prévue pour l'an

prochain.

L'argument des responsables civils et militaires, avant 1993, consistait à dire que le fond de l'océan est un désert sans vie et que l'eau constitue une bonne protection contre les radiations. C'est le même type d'argument fallacieux qu'utilisent aujourd'hui les entreprises qui veulent faire des recherches minières dans les fonds océaniques. La seule vraie raison est que la recherche du profit passe avant toute considération. Or, la construction de centrales nucléaires a été et reste une affaire très profitable.

Pour ce qui est des conséquences, au mieux, il se trouvera une équipe de scientifiques, en général financés sur fonds publics, pour inventer une solution. Et au pire... personne ne sait.

Paul Galois



Gaza : pendant que Trump parle de paix, son allié Netanyahu extermine un peuple



Commencées le 6 juillet, les négociations indirectes pour tenter d'aboutir à une trêve à Gaza se poursuivent à Doha, la capitale du Qatar, entre les émissaires israéliens et ceux du Hamas. « Ce sera réglé la semaine prochaine », a même déclaré Trump dimanche 13 juillet.

Fidèle à son personnage, le président américain multiplie les fanfaronnades pendant que la guerre se poursuit et que la famine s'aggrave dans l'enclave palestinienne. La possibilité d'un cessez-le-feu de 60 jours a certes été évoquée, afin de permettre, comme lors des

deux précédents accords, un échange d'otages israéliens détenus par le Hamas à Gaza contre des Palestiniens emprisonnés en Israël. Mais la conclusion d'un accord s'est heurtée à l'intransigeance de Netanyahu et à son refus d'envisager la fin de l'occupation militaire de Gaza.

Le ministre de la Défense israélien a été plus loin encore en proposant, le 7 juillet, la création dans le sud de la bande de Gaza d'une prétendue « ville humanitaire » qui serait édifée à la place de la ville de Rafah, complètement rasée par les bombes et les bulldozers. Destiné à accueillir sous le contrôle de l'armée israélienne l'ensemble de la population civile de Gaza, soit plus de deux millions de personnes, ce site s'apparenterait en fait à un gigantesque camp de concentration. L'extrême droite israélienne, dont le programme se résume à vouloir expulser les Palestiniens de Gaza, soutient ce projet que le gouvernement n'a pas repris officiellement à son compte. Mais le simple fait que l'un de ses principaux ministres ait pu le proposer en dit long sur les perspectives des dirigeants israéliens.

Pendant que les diplomates s'agitent à Doha, les bombardements se pour-

suivent à Gaza, faisant quotidiennement des dizaines de victimes parmi les Palestiniens. Le blocus de l'aide humanitaire en cours depuis début mars n'ayant pas été levé, la famine s'aggrave, faisant elle aussi de nombreuses victimes, surtout parmi les plus fragiles. Ainsi, une cinquantaine d'enfants sont morts de faim depuis le mois de mars et, d'après l'Unicef, durant le seul mois de mai, plus de 5 000 enfants âgés de 6 mois à 5 ans ont été admis pour traitement contre la malnutrition aiguë.

Du côté israélien, le nombre de victimes s'allonge aussi, même si c'est dans une moindre mesure. Depuis octobre 2023, 450 soldats ont trouvé la mort et les combats se poursuivent dans les ruines de Gaza, démontrant que le Hamas n'a pas du tout été éradiqué, malgré ce que prétend Netanyahu. Face à cet enlèvement militaire, une opposition commence à s'exprimer au sein de la

population israélienne. Lors de l'enterrement d'un soldat tué le 7 juillet, l'un de ses proches a déclaré : « Tu as été un soldat courageux dans une guerre sans but. » Des milliers d'Israéliens ont de nouveau manifesté samedi 12 juillet à Tel Aviv, critiquant le refus du gouvernement de conclure un cessez-le-feu pour permettre le retour des otages. Mais certains dénonçaient aussi « un génocide [commis] à une heure de route d'ici ».

Le seul espoir de sortir de l'impasse actuelle peut venir d'une mobilisation de la population contre son propre gouvernement. En revanche, aucune véritable paix ne pourra sortir des négociations qui se mènent sous la houlette des grandes puissances qui ont dressé les peuples de la région les uns contre autres, et qui continuent d'appuyer l'État israélien, gendarme de l'ordre impérialiste au Moyen-Orient.

Marc Rémy

L'extrême droite israélienne veut museler l'opposition

Le 14 juillet, la Knesset, le Parlement israélien, a rejeté la motion scélérate visant à destituer le député arabe Ayman Odeh, chef de la coalition Hadash-Ta'al, qui inclut notamment le Parti communiste israélien.

Depuis des mois, les politiciens d'extrême droite, soutiens de la politique d'extermination du peuple palestinien menée par la coalition Netanyahu, cherchent à faire taire les voix pacifistes et arabes à la Knesset. Ayman Odeh, qui ose dénoncer le terrorisme d'État israélien et le génocide à Gaza, a été physiquement menacé et expulsé de la tribune parlementaire. La tentative de le destituer s'appuyait sur un message publié en janvier 2025 sur X, où Odeh saluait la libération simultanée d'otages israéliens et de prisonniers palestiniens – femmes et enfants détenus sans procès – dans le cadre d'un cessez-le-feu. Il écrivait : « Nous devons libérer nos deux peuples du joug de l'occupation. » Une

déclaration jugée inacceptable par la droite et le centre, qui y ont vu une rupture de l'union sacrée.

Dans la société israélienne, l'affaire semble avoir suscité une émotion réelle et de nombreux rassemblements. Une partie des Israéliens estime qu'on ne peut priver 21 % de la population, constituée par les Arabes israéliens, de leurs droits élémentaires, ni laisser perdurer un génocide tout en prétendant maintenir les apparences d'une démocratie. Et loin de se laisser museler, Odeh a réaffirmé sur X : « Cette démarche est fasciste et raciste. Le combat est entre l'égalité juive-arabe et la suprématie juive. Nous ne renoncerons jamais. »

Christian Chavaux

Maroc : licenciements dans les centres d'appels

Les 80 employés, dont de nombreux immigrés subsahariens, du centre d'appels Paul & José, en plein centre de Casablanca, ont découvert les portes de leurs locaux fermées au retour du pont du 8 mai.

Le patron avait préparé son coup et fait mine d'offrir le vendredi pour en fait déménager en catimini. Les salariés n'ont rien retrouvé, « même pas un stylo ». Depuis des mois les salaires étaient en retard et ils organisaient des débrayages. Les dirigeants ont préféré prendre la fuite.

Paul & José est une succursale de Futur Digital, entreprise française de télémarketing, basée en région parisienne. Elle possède un autre centre d'appels Paul & José à Dakar, avec 150 salariés. À l'annonce de ce qui arrivait à leurs camarades à Casablanca, ceux de Dakar ont organisé un sit-in le 21 mai, solidaires et conscients que la même chose peut leur arriver. Ils réclament le paiement des salaires, des primes, des indemnités et dénoncent ces

sociétés qui ferment d'un coup après s'être enrichies en les exploitant et en profitant d'avantages fiscaux, sans donner ni salaire ni congés.

Plus généralement, les travailleurs des centres d'appels au Maroc s'inquiètent de la répression et des licenciements qui se multiplient avec la crise. Au mois de mai, trois syndicalistes de Téléperformance

Maroc ont été licenciées pour avoir tenté d'organiser les salariés des plateformes dédiées à Orange et à Zalando qui demandaient de meilleures conditions en période de canicule.

Les entreprises de ce secteur exploitent en Afrique des travailleurs qualifiés parlant plusieurs langues. Elles n'hésitent pas à s'appuyer, contre les grèves, sur des lois répressives héritées de la colonisation, et ne respectent quant à elles aucune loi, prêtes à disparaître dès que cela leur convient.

Louisa Guercif



Des employés de Futur Digital devant l'entrée de l'immeuble.

Espagne : l'extrême droite chasse les migrants

À Torre Pacheco, dans la région de Murcie, en Espagne, le passage à tabac d'un homme âgé a servi de prétexte pour lancer une chasse aux migrants.

À la suite de cet incident, des groupes d'extrême droite ont diffusé de fausses informations et des messages racistes à l'encontre des habitants nord-africains de Torre Pacheco. Certains, comme le groupe d'extrême droite Desokupa qui s'est spécialisé dans l'expulsion de logements et qui propose souvent ses services aux propriétaires, ont appelé à une chasse à l'homme contre les habitants d'origine africaine. Des dizaines de jeunes hommes armés de machettes, de bâtons et au visage couvert, venus de l'extérieur le plus souvent, ont parcouru la ville en menaçant les Arabes, en attaquant des magasins tenus par des Marocains, en cassant des voitures et en semant la peur parmi

la population migrante en criant « Dehors les Maures ! ». De nombreux habitants d'origine marocaine se disent effrayés par la situation et se sont même enfermés chez eux, volets fermés.

Cette attaque ne sort pas de nulle part. Elle fait suite à la multiplication des attaques contre les migrants. Les discours ouvertement racistes des partis de droite et d'extrême droite, le Parti populaire (PP) ou Vox, en font partie. Vox fait campagne depuis des semaines pour la déportation de millions de migrants. Avec cet événement, ces partis ont continué sur la même ligne. « *Nous ne voulons pas de gens comme ça dans nos rues ou dans notre pays, nous allons tous les expulser, il n'en*

restera pas un seul », a dit le leader de Vox de la région de Murcie.

Dans cette région d'Espagne très rurale, se concentrent les fermes maraîchères fonctionnant avec une main-d'œuvre journalière. Dans cette jungle capitaliste, des milliers de sans-papiers trouvent un travail des plus durs et des plus précaires. L'extrême droite y trouve un terrain pour développer ses idées racistes, dans l'une des régions les plus pauvres d'Espagne.

Ce qui se passe à Torre Pacheco donne une idée de la façon dont la situation pourrait évoluer si les idées d'extrême droite continuent de progresser comme c'est le cas actuellement, donnant des ailes à toutes sortes de petits nazis, franquistes et autres. Il serait illusoire de se reposer sur la gauche, au



Rassemblement anti-migrants, le 14 juillet à Torre Pacheco.

gouvernement aujourd'hui, pour faire barrage à cette montée. Ce même gouvernement assume d'ailleurs parfaitement son rôle de garde-frontière que lui ont confié les gouvernements de l'UE, utilisant les forces de répression contre les migrants pour les parquer dans des centres des îles Canaries.

Les jeunes Marocains des quartiers ont décidé de ne pas se laisser faire et sont sortis dans la rue pour se défendre contre les agressions. C'est bien la voie à suivre, et cette réaction doit

devenir une réaction commune de tous les travailleurs d'Espagne contre la montée en force des idées réactionnaires. Ce sont bien les patrons qui profitent de la peur que les groupes d'extrême droite répandent parmi la population. Africains, latinos ou espagnols, les travailleurs ont, face à la situation, des intérêts communs à défendre : sur les salaires, sur la hausse des prix, contre l'impossibilité de payer le logement, etc. « *Travailleurs de tous les pays unissons-nous !* »

Adrien Baye

Des militants syndicaux emprisonnés

En Espagne, des militantes et militants du syndicat CNT (Confédération nationale du travail) ont été condamnés à trois ans et demi de prison ferme et y sont rentrés le 7 juillet.

Ces militants avaient participé il y a huit ans à des rassemblements devant la pâtisserie La Suiza, dont le patron avait interdit à une employée enceinte de rentrer chez elle.

Le patron a attaqué en justice, sûr de pouvoir compter sur sa compréhension. Le juge Lino Rubio, à l'origine de la condamnation, est en effet un chien de garde déclaré de l'ordre bourgeois. Il l'exprime lui-même dans une déclaration, disant que ce jugement exemplaire servira à ce « *qu'on prenne très soigneusement la mesure de ce qui est exigé aux chefs d'entreprise et la manière dont on*

peut l'exiger ». Il souligne lui-même que cela pose « *des limites non seulement à la liberté syndicale mais aux libertés en général* ». C'est le même juge qui avait condamné à de la prison des ouvriers de la navale licenciés, il y a des années de cela, pour dégradation de matériel.

Au-delà du cas récent des « 6 de la Suiza », les travailleurs et ceux que cette société révolte sont nombreux. On peut citer les grévistes du métal de Cadix en juin, dont 25 ont été arrêtés. Ou bien les « 6 de Saragosse », des jeunes condamnés à trois ans de prison pour avoir participé

à des manifestations contre l'extrême droite en 2019.

La « loi bâillon », votée sous la droite en 2015 dans un contexte de fortes mobilisations pour tenter de les casser, donne tout un arsenal juridique contre ceux qui voudraient relever la tête. La gauche l'a maintenue et utilisée à son tour depuis son retour au pouvoir en 2018. La ministre du Travail Yolanda Diaz, de la « gauche radicale », a beau se déclarer scandalisée par l'affaire, elle et les siens sont bien les dirigeants d'un État au service de la bourgeoisie, laquelle peut continuer à écraser des millions de travailleurs en toute impunité, jusqu'à la mort s'il le faut. Il y a eu plus de 800 morts au travail en Espagne en 2024 et, ces

dernières semaines, beaucoup encore sont morts du fait de la chaleur. C'est le cas de José, mort dans une entreprise sous-traitante de Vinci au sein d'un centre industriel de la banlieue de Madrid. Les grands actionnaires de ce groupe ne craignent pas la prison.

La condamnation des « 6 de la Suiza » a choqué beaucoup de personnes, syndicalistes ou non, tant la peine paraît démesurée. Elle doit être un signal d'alarme pour tous les travailleurs. Il faudra que face au patronat, la riposte soit à la hauteur de ses attaques.

A. B.

Inde : grève contre le démantèlement du code du travail

Mercredi 9 juillet, en Inde, l'activité économique a été notablement perturbée, en particulier la circulation des trains et les services bancaires.

Les syndicats avaient appelé à une grève lors de cette journée baptisée Bharat Bandh (« barrage de l'Inde ») pour s'opposer au projet de loi des « quatre codes du travail ». Sous prétexte de favoriser le développement économique, d'attirer des investisseurs étrangers, etc., le gouvernement de Narendra Modi veut permettre aux entreprises d'imposer légalement des journées de 12 heures, de licencier plus facilement et de moins subir de normes environnementales. Dans cet immense pays, 60 % de

la main-d'œuvre, surtout dans les campagnes, travaille sans contrat écrit, 10 heures par jour, pour environ 70 euros mensuels, malgré un salaire minimum officiel de 200 euros. Revoir à la baisse la législation ne ferait qu'aggraver la situation de l'ensemble des travailleurs.

Des dizaines de millions de travailleurs – 100 millions selon les syndicats – ont participé à cette grève, ce qui montre en tout cas l'énorme force potentielle de la classe ouvrière.

F. G.



À Gijón, en février : « Liberté pour les 6 de la Suiza. Le syndicalisme n'est pas un délit. »

14-Juillet : les fauteurs de guerre défilent

Le 14 juillet, Emmanuel Macron et son invité d'honneur, le président indonésien Prabowo Subianto, ont posé côte à côte devant des troupes françaises et indonésiennes, puisque c'est de ce côté que le gouvernement français se cherche un allié pour asseoir ses positions dans la région Indo-Pacifique.

Prabowo Subianto, patron et homme d'affaires, désormais président de l'Indonésie, a fait ses classes au sein de l'armée, où il a fini général. Il est responsable d'exactions qui ont causé la mort de milliers de personnes au Timor Oriental et en Papouasie, et il a aussi dirigé la répression de manifestations en Indonésie.

Déjà invité en France en 2020, quand il était ministre de la Défense, c'est un bon client de la bourgeoisie française avec 5,7 milliards d'euros payés à Dassault pour l'achat de 42 Rafale en 2022, des commandes à Naval Group, Thales, Airbus et de nouvelles promesses d'achat d'armes faites en mai dernier. Ces contrats

ouvrent au dirigeant indonésien les portes des cérémonies et des cabinets français, tout comme à Narendra Modi, Premier ministre indien et dirigeant autoritaire, qui vient de commander 26 Rafale pour affronter le Pakistan.

Le gouvernement français est à la manœuvre dans l'Indo-Pacifique. En 2024-2025, il a déployé ses forces aéronavales dans l'arc indonésien pendant cinq mois, avec escales et points d'appui logistiques en Indonésie.

Emmanuel Macron a parlé dans son discours de



Le président indonésien et Macron en Indonésie en mai 2025.

défendre la liberté de la France. Aucune attaque du territoire français n'est en vue, mais l'armée française est déployée de l'autre côté

de la planète pour aider les industriels à vendre des armes et préparer les futures guerres.

Cécile Seyrig

Fraude financière : le ministre complice

En 2018, des journalistes spécialisés dans la fraude financière avaient révélé que la haute finance avait trouvé des moyens de ne pas payer l'impôt sur les dividendes des actions.

Des années plus tard, après une tentative de limiter cette escroquerie, c'est le ministre des Finances lui-même qui vient de la légaliser en toute discrétion.

Parmi les innombrables trucs imaginés par les petits

génies de la finance au service des grandes fortunes, il y avait un mécanisme permettant de ne payer aucun impôt sur le dividende reçu sur une action d'entreprise. Consistant à vendre fictivement l'action à la

veille du versement des dividendes pour la racheter immédiatement après, ce mécanisme avait été baptisé « cumcum », terme latin qui veut dire quelque chose comme « gagnant gagnant ». Rendu public, ce tour de passe-passe était devenu une des cibles des services fiscaux. Des députés ont fini par proposer une loi pour l'interdire.

Mais récemment, sous la pression de la Fédération française des banques, le ministre des Finances, Éric Lombard, a préféré... accepter cette pratique, sous prétexte que sinon des capitaux quitteraient la Bourse de Paris pour aller se placer sur d'autres Bourses à l'étranger.

Voilà qui a le mérite de la clarté. Les capitalistes, dont

les banques représentent les intérêts, ont de toute façon le dernier mot et le gouvernement ne peut que se soumettre. Certains députés, il est vrai, veulent faire passer le ministre devant une commission parlementaire, et peut-être se trouvera-t-il en difficulté. Les financiers, eux, n'ont rien à craindre.

P.R.

Noyades : pas une fatalité

La vague de chaleur des dernières semaines incitait à trouver des zones de baignade pour échapper aux appartements surchauffés et se rafraîchir un peu.

Malheureusement, cela a abouti à une forte augmentation du nombre de noyades, qui a doublé par rapport à la même période de l'année dernière. Ainsi, plus de 400 personnes ont été victimes de noyades depuis début juin et une centaine ont perdu la vie.

Ces accidents n'ont rien

d'une fatalité. Leur nombre et leur gravité pourraient être drastiquement réduits si, d'une part, l'accès à des zones de baignade sécurisées était facilité et si, d'autre part, la maîtrise de la nage était plus répandue.

Bien des quartiers populaires et des communes rurales sont dépourvus de

piscine. La Seine-Saint-Denis ne compte par exemple que 39 piscines publiques pour 1,7 million d'habitants. Cela a un impact sur la maîtrise de la nage. Dans ce département, seulement un quart des enfants de 11 ans savaient nager en 2021. Cette carence est partiellement compensée par l'apprentissage de la nage en classe de sixième, mais celui-ci arrive tard et ne touche pas toute la population. À Mayotte par exemple, 40 % des élèves sortant de sixième ne savent toujours pas nager... bien qu'ils vivent sur une île.

Pour des raisons budgétaires, certaines communes ou agglomérations, comme celle d'Épinal, une ville de 30 000 habitants, renoncent aussi à financer l'apprentissage de la nage. Le coût total de fonctionnement des plus de 4 000 piscines publiques de France est d'environ 400 millions d'euro par an. C'est seize fois moins que la

rallonge que vient d'annoncer Macron pour le budget de l'armée.

« Impossible n'est pas français », s'était exclamé Macron l'an dernier devant les médailles olympiques

du nageur Léon Marchand. Par contre donner la possibilité à chaque enfant d'apprendre à nager et à se baigner en toute sécurité n'est pas sa priorité.

Arnaud Fontaine

L'abbé violeur et l'archevêque faux jeton

L'archevêque de Toulouse vient de nommer le prêtre Dominique Spina « chancelier du diocèse » et « délégué épiscopal à la pastorale des mariages ».

Pour cette charge élevée, le droit canonique demande que la personne soit « de réputation intacte et au-dessus de tout soupçon ». Or Spina, qui prend aujourd'hui du galon, a été condamné pour plusieurs viols sur un lycéen de 16 ans, alors élève à Notre-Dame de Bétharam, dont la sinistre réputation n'est maintenant plus à faire.

Lors du procès, en 2005, l'Église avait mobilisé des dizaines de soutiens pour appuyer le prêtre. Il faut dire que l'évêque de Bayonne, ainsi que des prêtres, avertis des agressions de Spina, s'étaient tus. Aujourd'hui, les victimes d'agressions sexuelles au sein de l'Église catholique critiquent la promotion de l'abbé Spina. « J'ai pris le parti de la miséricorde », a répondu l'archevêque. Une miséricorde catholique à géométrie variable, bien sûr.

M. B.

DDM MORAD CHERCHARI



Baignade interdite dans le canal latéral à la Garonne.

Transvilles – Valenciennes : derrière la vitrine du Tour

Alors que tous les projecteurs étaient braqués sur le départ du Tour de France à Valenciennes, le 7 juillet, 58 salariés sur 450 de Transvilles, le réseau de transport public, ont choisi de montrer leur colère face à des conditions de travail toujours plus dégradées.

La direction et les élus locaux voulaient faire de ce jour une vitrine pour Valenciennes et se servir du Tour de France comme alibi pour masquer leur politique antisociale. Mais les grévistes ont rappelé que, derrière les paillettes du spectacle, il y a des travailleurs mal payés, sous pression et épuisés. Ils revendiquent des augmentations de salaire

face à l'inflation, alors que les profits de Keolis (le géant privé qui gère Transvilles pour le compte de la métropole) continuent de gonfler et que le pouvoir d'achat des salariés s'effrite. Le 1,8 % de hausse obtenu est largement insuffisant. La dégradation continue des conditions de travail a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En effet, les suppressions de

lignes et leur réorganisation sauce Keolis privent quasi systématiquement de pause les chauffeurs de bus et rallongent leurs journées. Le manque d'effectifs est criant. Des intérimaires se voient imposer six jours de travail d'affilée. Et en cette période de canicule beaucoup de climatisations sont en panne. Pour les conducteurs de tram de la ligne T2, une ligne à voie unique, c'est de plus en plus la galère. Enfin, alors que les chauffeurs sont épuisés, les menaces et les pressions de la direction se multiplient.

La direction nie complètement l'impact du mouve-



Mobilisation à Transvilles, le 10 juillet.

ment, alors qu'au lieu d'un tram toutes les 7 minutes, il n'y en avait plus qu'un toutes les 15 minutes. Il en était de même sur certaines lignes de bus. Mais le mouvement des chauffeurs n'était pas dirigé contre les usagers, au contraire ! À 25, ils ont distribué un tract qui a reçu un très bon accueil du public. Il constatait les retards, les bus bondés, les lignes supprimées et affirmait que la dégradation du réseau n'est pas une fatalité ! Elle est en effet le résultat des choix de Keolis et de la métropole, qui préfèrent faire des économies sur le dos des salariés de Transvilles et des usagers. Le tract appelait à ce qu'il y ait une lutte commune pour

améliorer le réseau et encourageait à poursuivre les différentes pétitions d'usagers en circulation. Ce qui est positif, c'est aussi que, en s'adressant à leurs collègues non grévistes, ils ont obtenu des encouragements et des signaux amicaux. La volonté de division de la direction n'a pas fonctionné.

La situation ne risque pas de s'améliorer tant que la direction et ses donneurs d'ordre ne seront pas contraints de reculer. La soixantaine de grévistes est donc fière d'avoir montré qu'ils ne se laissaient pas faire. Relever la tête est possible et une lutte impliquant l'ensemble des collègues et des usagers l'est aussi.

Correspondant LO

La Poste : la direction condamnée

Le groupe La Poste, qui avait fait appel du jugement de décembre 2023 du tribunal judiciaire le condamnant pour « manquement à la loi sur le devoir de vigilance », vient d'être condamné à nouveau le 17 juin.

Le « manquement » noté dans le jugement permettait à La Poste de fermer les yeux sur la surexploitation de travailleurs sans papiers via une sous-traitance en cascade. C'est le syndicat SUD Poste qui, accompagnant les grèves des travailleurs sans papiers pour leur régularisation à Chronopost

Alfortville et DPD Courmayeur-Montceaux, avait engagé cette procédure.

Le jugement de décembre 2023 n'était en fait guère contraignant pour La Poste : le tribunal jugeait insuffisant son plan de vigilance vis-à-vis des sous-traitants et lui enjoignait de l'améliorer, mais il ne prononçait pas d'astreinte financière et n'obligeait pas La Poste à communiquer la liste de ses sous-traitants.

Cependant s'agissant des travailleurs sans papiers, employés aux travaux les plus durs, avec une flexibilité totale des horaires,

des heures de travail non payées, corvéables à merci, il n'était bien sûr pas question pour La Poste de les embaucher. Philippe Wahl et les autres patrons de La Poste veulent pouvoir faire ce qu'ils veulent et utiliser à leur guise une main-d'œuvre précaire. Ils ont donc contesté le jugement et fait appel. Trois cabinets d'avocats ont été sollicités et, à l'audience, quatre avocats étaient présents pour voler au secours de La Poste, dont Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre sous la présidence de Hollande.

Le jugement précédent n'en a pas moins été confirmé en totalité et La Poste déboutée de ses demandes. C'est un nouveau point marqué pour les travailleurs sans papiers qui continuent leur lutte, car malheureusement, en dépit de ces condamnations, rien ne change dans leur situation.

Correspondant LO



Manifestation en 2023.

Une chasse aux sans-papiers

Un communiqué de presse récent du syndicat SUD dénonce le fait que La Poste ne se contente pas de profiter au maximum de la situation des travailleurs sans papiers, elle prête ses services au ministère de l'Intérieur.

En effet, dans la bourse interne des emplois du

groupe La Poste figure une offre de détachement dans une préfecture pour un poste de « chargé de lutte contre l'immigration irrégulière ». Sa fonction est de traiter les dossiers d'interpellation des étrangers en situation irrégulière, la rédaction des mesures d'éloignement, etc.

Un vrai travail d'auxiliaire de police !

Faire la chasse aux sans-papiers, empêcher qu'ils soient régularisés pour avoir ensuite à leur disposition des travailleurs sans aucun droit, c'est tout bénéfice pour les patrons de La Poste !

Correspondant LO

Des condamnations scandaleuses

Cinq postiers des Hauts-de-Seine, syndicalistes de SUD, dont Gaël Quirante, ont été condamnés à des amendes allant de 500 à 800 euros pour violation et dégradation de domicile au siège social de La Poste en 2014.

Lors d'une grève très longue contre la réorganisation des équipes et pour l'embauche des travailleurs précaires, face à l'inertie de la direction, une action au siège social avait été décidée. Une quarantaine de grévistes étaient entrés dans les locaux ouverts au public pour exiger des réponses. La responsable de la sûreté des lieux a même prétendu avoir été violentée, traînée au sol. Les caméras ont montré qu'il n'en était rien, les grévistes au contraire ayant été malmenés par la sécurité, et elle a renoncé d'elle-même à cette accusation.

Pourtant, c'est pour violence que le seul Gaël Quirante a été condamné à six mois de prison avec sursis au terme d'une procédure qui a duré onze ans, durant lesquels

La Poste a refusé de délivrer les images de vidéosurveillance. Depuis des années déjà, dans de nombreux bureaux de poste, les prises de parole des salariés, qu'ils soient syndiqués ou non, sont sanctionnées. À la moindre grève, la direction fait venir des huissiers et multiplie les accusations mensongères. Tout est fait pour réduire les postiers au silence. Le jugement, qui est allé au-delà du réquisitoire du procureur, vient appuyer cette volonté de faire taire la contestation sociale au sein de l'entreprise.

Gaël Quirante et ses quatre compagnons font appel de ce jugement inique qui est une attaque contre tous les travailleurs combattifs.

Aline Urbain

Safran – Gennevilliers : rassemblement contre les sanctions

Début juillet, à Safran Gennevilliers, deux travailleurs de la maintenance ont été sanctionnés d'une journée de mise à pied.

La sanction fait suite à un accident où l'un d'eux a été électrisé lors d'une opération de maintenance. Heureusement il en est sorti sans séquelles, mais il aurait

pu y laisser la vie.

La direction n'a rien trouvé de mieux que de sanctionner ces deux travailleurs en leur reprochant de ne pas avoir respecté

les procédures de sécurité. Pour elle, il s'agissait de « faire un exemple ». Cela fait des mois qu'elle programme une campagne sur la sécurité intitulée « All Safe », dont l'objectif est de rendre chacun responsable de sa sécurité. À la fin des formations qu'elle organise, elle fait signer les présents, manière pour elle de se couvrir en cas d'accident.

Cette décision de sanction a consterné les travailleurs de l'usine. Très vite la colère s'est exprimée ouvertement en disant : « Ça aurait pu être n'importe qui », ou encore : « Si la direction veut jouer à ça, on met à terre la production avec ses machines pourries ». Le rassemblement à l'appel

de la CGT a été un succès, regroupant plus de 80 travailleurs... en plein mois de juillet.

Dans l'usine, comme dans beaucoup de celles qui travaillent pour l'armement, les cadences augmentent. Les pressions sont

constantes et les risques d'accident démultipliés.

La direction espérait impressionner tout le monde avec ses sanctions. La réaction de solidarité des travailleurs a démontré une chose : c'est raté !

Correspondant LO



Le 8 juillet, à Gennevilliers.

Semat – La Rochelle : ce n'est pas aux travailleurs de payer !

Filiale du groupe Zoeller, la Semat de La Rochelle produit des camions poubelles et balayeuses et compte près de 400 salariés. Il semble qu'après le Covid, la direction n'a pas compris que la croissance des commandes n'était qu'un rattrapage du niveau antérieur et non un élargissement du marché.

Ayant contracté de gros emprunts, la direction veut aujourd'hui en faire payer le remboursement aux travailleurs, ainsi que les conséquences de ses choix concernant des modifications sur les bennes. Et comme tout bon patron, celui du trust considère que les travailleurs doivent supporter les conséquences de ses propres décisions, en commençant par la baisse des effectifs. Le nouveau directeur mène campagne en douce pour forcer des salariés à partir de l'entreprise par le biais de ruptures conventionnelles. Les

60 intérimaires du site sont également dans le collimateur et, en fin de mois, une quinzaine de camarades du Portugal verront leur contrat finir. Cerise sur le gâteau, une restructuration du service paie produit des erreurs à répétition et en grand nombre.

À l'appel de la CGT, les travailleurs du site ont débrayé déjà deux fois pour exiger le maintien des emplois, la fin des erreurs sur les paies, et enfin pour que la direction affiche clairement ses intentions.

Ces méthodes ne sont pas nouvelles. Les travailleurs

d'une autre usine du groupe à Valence, l'entreprise Faun, avaient subi une restructuration brutale. Licencié un 24 décembre, un ingénieur de l'entreprise s'était vengé en assassinant deux cadres des ressources humaines et une employée de Pôle emploi. Les pratiques managériales brutales de Faun avaient alors été relatées par la presse locale.

À La Rochelle, les travailleurs prennent les devants et ne veulent pas se laisser faire. Lorsque l'on sait que chacun des 2 800 employés du groupe en Europe a produit 207 000 euros de chiffre d'affaires en 2024, on voit qu'il n'est pas sur la paille et qu'il peut garantir l'avenir des travailleurs, quitte à partager entre tous le travail existant, sans perte de salaire.

Correspondant LO

Nice-Matin : des imprimeurs défendent leur emploi

Mercredi 9 juillet, plusieurs dizaines d'employés de l'imprimerie du quotidien Nice-Matin, venus de Nice, accompagnés d'une centaine de militants et travailleurs venus les soutenir, ont manifesté devant le ministère de la Culture à Paris.

Ils s'opposent à la « délocalisation » de leur imprimerie à Vitrolles, à plus de 200 kilomètres de leur région. La soixantaine de salariés de l'imprimerie, rachetée en 2020 par le milliardaire Xavier Niel, refusent ce transfert forcé. Décidé sans consulter les travailleurs, il les place devant un choix intolérable : devoir travailler loin de chez eux ou perdre leur emploi.

Depuis son rachat du journal en 2020, Niel a multiplié les attaques contre les salariés. Il a imposé un plan de départs volontaires visant une centaine d'entre eux. Ces suppressions de postes ont alourdi la charge de travail pour ceux restés en place, servant les intérêts d'un patron dont la fortune dépasse les 10 milliards d'euros. La délocalisation à Vitrolles prolonge cette logique, qui est de sacrifier les emplois au profit de la rentabilité et au mépris

des conditions de vie des travailleurs.

Face à cette décision, les imprimeurs ont organisé plusieurs journées de grève pour défendre leur emploi. Leur manifestation du 9 juillet s'est conclue par un lancer de rames de papier journal aux alentours du ministère, un geste symbolisant leur métier et leur refus de se laisser écraser par un patron. Ils ont affirmé leur volonté de protéger leurs intérêts de travailleurs face à un système qui privilégie les richesses des capitalistes aux dépens des salariés.

Les imprimeurs appellent à tisser des liens de solidarité entre ouvriers du livre, journalistes... pour s'opposer à la suppression de leurs postes. L'arrogance de Niel, qui joue avec leurs vies pour asseoir son pouvoir, appelle une riposte des travailleurs de Nice-Matin.

Correspondant LO



Rassemblement des salariés de Nice-Matin devant le ministère de la Culture.

Renault polluerait et tromperait ?

Après Volkswagen et Peugeot-Citroën, Renault est menacé d'un procès pour tromperie aggravée dans le cadre du « dieselgate ».

Le constructeur est suspecté d'avoir vendu entre 2009 et 2017 des centaines de milliers de véhicules diesel « spécialement calibrés » pour qu'ils

respectent les paramètres réglementaires lors des tests d'homologation antipollution, mais pas en situation normale. Le service de répression des

fraudes a signalé, en 2016, des écarts allant jusqu'à cinq fois la norme.

Des milliards encaissés alors, en regard de 40 000 morts, rien qu'en France chaque année, victimes de la pollution atmosphérique !

E. G.

Delpharm – Orléans : des attaques qui ne passent pas

Le 30 juin, l'annonce par la direction de l'usine Delpharm d'Orléans que la prime de participation passait de 3 000 à 700 euros a déclenché une mobilisation des travailleurs de la production contre les attaques.

En réponse, la direction a menacé de baisser de 1,30 % à 1,15 % l'augmentation individuelle, si les travailleurs ne se pliaient pas à ses exigences. Ils n'ont pas supporté le mépris et ce chantage mesquin qui s'ajoutent à une dégradation continue des conditions de travail qu'ils touchent tous. Ainsi, sur les lignes de production, la direction envoie les intérimaires sans aucune formation à des postes et sans donner les moyens aux plus anciens de leur apprendre le travail.

Depuis l'annonce, chaque jour des travailleurs se mettent en grève ou débrayent, ce qui désorganise toute la chaîne de production. Les travailleurs sont contents de se faire respecter et de voir les cadres s'agiter dans tous les sens, dépités de ne pas réussir à relancer la production. Après la menace, la direction a tenté de les amadouer en affirmant qu'elle avait compris l'existence d'un problème concernant les conditions de travail, mais qu'elle réglerait cela plus

tard. Ce sont des promesses auxquelles personne ne croit. Aussi, malgré les départs en vacances, les travailleurs ont reconduit le mouvement lors d'assemblées générales, et cela même après l'annonce, vendredi 11 juillet, que la direction consentait à augmenter la prime de participation de 700 à 1 400 euros. Ce recul ne fait pas le compte et ils n'acceptent pas les sacrifices d'un travailleur imposé, d'autant plus qu'ils savent que leur travail a permis à Sébastien Aguetant, leur patron et principal actionnaire, de s'enrichir et de figurer parmi les hommes les plus fortunés de France.

Correspondant LO

Cenexi – Fontenay-sous-Bois : en lutte contre l'irresponsabilité patronale

Locaux délabrés, manquements graves à l'hygiène et à la sécurité : depuis décembre, l'Agence nationale de sécurité du médicament publie des rapports accablants sur Cenexi, façonnier pharmaceutique dont le site principal est situé à Fontenay-sous-Bois.

Les salariés, qui depuis des années alertent sur la dégradation continue du site, ne sont pas surpris. Des locaux prennent l'eau, les machines sont obsolètes, les processus de fabrication non respectés : tout cela est bien connu des travailleurs. Mais la direction a toujours préféré étouffer la réalité.

Depuis la vente du site par le trust pharmaceutique Roche, Cenexi passe des mains de vautours financiers à d'autres, le dernier en date étant Gland Pharma. À chaque rachat, les salariés font les frais des choix dictés par les actionnaires et répercutés par la direction : management brutal, pressions constantes, menaces, mise en concurrence des équipes. La décision d'arrêter la production « solide » vise à mettre la pression sur les ateliers « liquides » pour leur imposer des conditions de travail toujours plus dégradées.

Après des mois de déni, la direction a profité de l'été

pour officialiser un mal nommé plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Elle prépare désormais l'annonce de la fermeture de la production « solide », menaçant plus de 100 postes sur les 600 du site de Fontenay. Dans le même temps, celui d'Hérouville-Saint-Clair dans le Calvados, est mis en vente, et celui d'Osny, en région parisienne, est également en danger.

Face à cette casse sociale planifiée, la CGT locale de Cenexi Fontenay, avec des dizaines de travailleurs mobilisés, refuse la résignation. Depuis juin ils se rassemblent chaque vendredi sur le site pour organiser la riposte contre les licenciements, les fermetures et le mépris de l'irresponsabilité patronale. Ils rappellent que les salariés ne doivent pas payer les erreurs et la spéculation des actionnaires, alors qu'ils sont les seuls à produire la richesse de l'entreprise.

Correspondant LO



LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Lors d'un mouvement de grève en 2022.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal juillet 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

France-Russie : **qui menace l'autre ?**

Le 11 juillet, le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises, a pris la parole devant la presse. Lorsque le chef de la grande muette parle, et de façon aussi théâtrale, c'est évidemment dans le but de marquer l'opinion publique, d'impressionner.

Selon lui, « la Russie a ouvertement désigné la France comme son premier adversaire en Europe. C'est une menace durable, proche et la plus dimensionnante ». Les chars russes ne sont pas encore annoncés sur les Champs-Élysées, mais on n'en est pas loin. L'objectif d'un tel discours est clair : préparer les esprits des travailleurs et de la jeunesse à se sacrifier pour la « patrie en danger », et surtout justifier la hausse continue du budget militaire, passé de 32,3 milliards d'euros en 2017 à 47,2 milliards en

2025, et prévu encore plus en augmentation les années suivantes.

Burkhard, la main sur le cœur, évoque la détresse réelle des Ukrainiens sous les bombes de Poutine. Mais il oublie que cette guerre est aussi le produit des manœuvres des puissances impérialistes, États-Unis en tête. Surtout, la France impérialiste n'est pas une pauvre innocente menacée par l'ogre russe. Sous couvert de l'OTAN, elle projette ses forces jusqu'aux frontières de la Russie : 300 militaires en Lituanie avec



Militaires français en Estonie, dans le cadre de l'OTAN, en février.

des chars Leclerc, la participation à l'exercice Pikne en Estonie, des Rafale dans le ciel balte, 2 500 soldats mobilisés en Roumanie, plus de 2 000 sur le flanc est-européen. Ce sont bien les troupes françaises qui

campent aux frontières de la Russie et pas l'inverse.

Avec 201 332 militaires, la France maintient aussi ses interventions en Afrique et au Moyen-Orient. Son armée n'est pas là pour défendre sa population contre

on ne sait quel ennemi mais pour protéger les intérêts des grands groupes capitalistes français dans le monde, et elle est prête à le faire face aux travailleurs en France.

Christian Chavaux

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Picardie – Somme

Judi 17 juillet : Amiens
Vendredi 18 juillet : Méru
Samedi 19 juillet : Abbeville

Nord – Pas-de-Calais Oise

Judi 17 juillet : Cambrai
Vendredi 18 juillet : Compiègne
Samedi 19 juillet : Compiègne

Bordeaux

Judi 17 juillet : Mérignac
Vendredi 18 juillet : Bordeaux
Samedi 19 juillet : Bordeaux

Languedoc-Roussillon

Judi 17 juillet : Montpellier
Vendredi 18 juillet : Sète
Samedi 19 juillet : Perpignan

Côte-d'Azur

Judi 17 juillet : Nice
Vendredi 18 juillet : Toulon
Samedi 19 juillet : Toulon

Bretagne

Judi 17 juillet : Lanester
Vendredi 18 juillet : Vannes
Samedi 19 juillet : Lorient

Nord

Lundi 21 juillet : Onnaing
Mardi 22 juillet : Saint-Saulve

Mercredi 23 juillet : Bruay-sur-l'Escaut
Judi 24 juillet : Denain
Vendredi 25 juillet : Maubeuge
Samedi 26 juillet : Valenciennes

Champagne-sud

Lundi 21 juillet : Saint-Dizier
Mardi 22 juillet : Chaumont
Mercredi 23 juillet : Troyes
Judi 24 juillet : Vitry-le-François
Vendredi 25 juillet : Bar-le-Duc
Samedi 26 juillet : Chaumont / Troyes

Saône-et-Loire

Lundi 21 juillet : Mâcon
Mardi 22 juillet : Montceau-les-Mines
Mercredi 23 juillet : Le Creusot
Judi 24 juillet : Autun
Vendredi 25 juillet : Chalon-sur-Saône
Samedi 26 juillet : Chalon-sur-Saône

Loiret

Lundi 21 juillet : Orléans
Mardi 22 juillet : Gien
Mercredi 23 juillet : Pithiviers / Malesherbes
Judi 24 juillet : Montargis
Vendredi 25 juillet : Montargis



Samedi 26 juillet : Orléans

Cher-Nièvre

Lundi 21 juillet : Nevers
Mardi 22 juillet : Moulin
Mercredi 23 juillet : Bourges
Judi 24 juillet : Issoudun
Vendredi 25 juillet : Châteauroux
Samedi 26 juillet : Vierzon

Loire-Drôme

Lundi 21 juillet : Saint-Étienne
Mardi 22 juillet : Saint-Chamond
Mercredi 23 juillet : Annonay
Judi 24 juillet : Montélimar
Vendredi 25 juillet : Romans-sur-Isère
Samedi 26 juillet : Valence

Alsace

Lundi 21 juillet : Bischheim
Mardi 22 juillet : Strasbourg
Mercredi 23 juillet : Schiltigheim
Judi 24 juillet : Mulhouse
Vendredi 25 juillet : Ensisheim
Samedi 26 juillet : Colmar

Macron-Starmer : un accord sordide

Judi 10 Juillet, Emmanuel Macron et Keir Starmer ont signé un nouvel accord de lutte contre l'immigration, et en premier lieu celle qui s'effectue à travers la Manche.

En période de crise, la démagogie anti-migrants est pour les dirigeants politiques un bon dérivatif à la colère de la population et c'est donc pour s'afficher une fois de plus en hommes à poigne que ces deux dirigeants se sont rencontrés. Ils ont abouti à un accord « un entrant pour un sortant » : pour chaque migrant éligible à la régularisation outre-Manche, la Grande-Bretagne pourrait renvoyer vers la France un demandeur d'asile arrivé illégalement. Bien loin de lutter contre les réseaux de passeurs, comme l'affirment Starmer et Macron, cet accord s'apparente à un échange de prisonniers.

Profitant aussi d'une publicité révoltante de la semaine précédente, la vidéo montrant des gendarmes français lacérant un bateau pneumatique rempli de migrants, Macron a négocié une rallonge aux millions d'euros de subventions que la Grande-Bretagne verse à la France pour empêcher les traversées. Cet accord en dissuadera-t-il certains de tenter le voyage, comme le prétendent les deux démagogues ? Rien n'est

moins sûr. Qu'ils viennent du Soudan, d'Afghanistan, du Sénégal, d'Ukraine... les migrants fuient la misère, le chômage, la guerre que le capitalisme sème au quatre coins du monde. Depuis début 2025, ils sont 20 000 à avoir traversé la Manche au péril de leur vie pour rejoindre l'Angleterre. Ce nombre est en augmentation de 50 % par rapport à la même période l'année dernière. Risquer leur vie en traversant les quelques dizaines de kilomètres de la Manche n'est que l'ultime étape d'un périple de plusieurs années.

On ne peut qu'être révolté face à des politiciens comme Macron, qui bloquent les migrants aux frontières quitte à ce qu'ils se noient, capable de discuter le jeudi de la façon de se débarrasser d'eux, et de poser le dimanche en défenseur de la liberté.

S'il est une liberté en danger aujourd'hui, c'est celle de circuler pour les travailleurs dans le monde entier, et ce sont les dirigeants des pays riches les premiers responsables.

Antoine Stein